

Beaumont-de-Lomagne. Justes parmi les nations : honneurs à Jeanne et Jean-Marie Arquié



*La plaque dévoilée par Colette, Thierry, Michel et Guy Arquié, en présence des officiels.
Photos DDM*

Publié le 23/09/2019 à 05:04 , mis à jour à 08:31

[Commémorations](#), [Tarn-et-Garonne](#), [Beaumont-de-Lomagne](#)

C'est une cérémonie remplie d'émotion qui a eu lieu, mercredi, à Beaumont-de-Lomagne : la remise de la médaille et du diplôme Justes parmi les nations à Jeanne et Jean-Marie Arquié qui ont permis à des enfants juifs d'échapper à la barbarie nazie durant la Seconde Guerre mondiale.

Une plaque commémorative a été dévoilée par Colette Thierry, Michel et Guy Arquié, les petits-enfants, rue Despeyrous, à l'entrée des Cordeliers, en présence de Sylvia Pinel, députée; de Céline Platel, sous-préfet de Tarn-et-Garonne; d'Anita Mazor, représentant l'ambassade d'Israël; de Jean-Luc Deprince, maire et conseiller départemental, et de Francine Théodore-Lévêque, maître de cérémonie.

En deuxième partie, avait lieu la cérémonie de remise de la médaille et du diplôme dans l'enceinte du cinéma, avec le chant d'accueil «Nuit et brouillard», de Jean Ferrat, puis tour à tour, ont eu lieu les allocutions de Thérèse Reynaud, professeur de lettre et d'Histoire retraitée; de Jean-Luc Deprince pour l'historique et le résumé du sauvetage; un texte à deux voix de Suzette et Jean-Marie par Tchelsy Xiong et Enzo Pallaruelo, écoliers au CM 2 de l'école publique de Beaumont-de-Lomagne; allocution de Francine Théodore-Lévêque, délégué du comité français Yad Vashem; lecture du poème «Le Badge» par les Conteurs et Conteuses en Lomagne.

Puis, allocution du représentant de l'ambassade d'Israël, Anita Mazor, avec la gorge serrée puisque c'était une des dernières cérémonies.

La remise aux ayants droits, Colette Thierry, Michel et Guy Arquié, les petits-enfants, de la médaille et du diplôme d'honneur par le représentant de l'ambassade a eu lieu en présence des porte-drapeaux, puis Colette a pris la parole pour les remerciements. Puis, ont retenti les hymnes nationaux, «Hatikva» et la «Marseillaise».

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

L'histoire du sauvetage de Suzette et Daniel Fajnzang, et celui d'Erna Ulmer et Rachel Raichman

La famille Fajnzang, d'origine polonaise, vivait en Belgique jusqu'à l'invasion des troupes allemandes, en 1940. La famille fuit vers le Sud et arrive à Moissac, puis à Lizac. En mars 1942, le père Melech Fajnzang et ses deux fils aînés, Jules et Joseph, sont arrêtés et envoyés au camp de Septfonds, d'où Joseph parvient à s'évader avant d'être repris et envoyé à Gurs, d'où il s'évade à nouveau pour rejoindre les FTP MOI. Le camp de Septfonds avait déjà servi à interner les républicains espagnols. Après l'internement de son mari et ses deux fils aînés, Mme Fajnzang survit comme elle peut à Lizac; ses trois plus jeunes enfants, Henri, Daniel et Suzette, sont placés depuis peu dans la maison de Moissac, tenue par les EIF. En août 1942, Mme Fajnzang est arrêtée et envoyée à Drancy, puis déportée à Auschwitz, par le convoi n. 30, avec son époux. Ils ne reviendront pas. Leur fils Jules fut déporté par le convoi n. 25, à Auschwitz; il fit la marche de la Mort et survécut. Suite à l'intensification des rafles en 1943, les enfants de Moissac sont dispersés dans des pensionnats, familles d'accueil... Suzette arrive au couvent de Beaumont-de-Lomagne en septembre 1943, où elle retrouve Erna Ulmer et Rachel Raichman, avant d'être accueillie à l'école que dirige Jean-Marie Arquié. Elle y restera sous sa protection jusqu'à la fin de la guerre. Son frère Daniel est à l'école catholique, mais sous un faux nom. Un jour, la milice vient dans l'école et interroge le directeur car ils ont des informations concernant des enfants juifs qui seraient dans cette école. Jean-Marie Arquié s'emporte et leur répond : «Comment ça, des Juifs chez moi! Sachez que si j'avais la moindre connaissance qu'il y ait des Juifs ici, je n'attendrais pas la milice, je les aurais fait arrêter moi-même!» Le directeur a crié tellement fort que les enfants ont compris le danger et sont partis se cacher. La milice, impressionnée, quitte les lieux sans fouiller l'établissement. Les enfants sont restés sous la protection de Jean-Marie Arquié et de son épouse Jeanne jusqu'à la fin de la guerre.

Le 7 août 2018, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné le titre de Justes parmi les nations à Jeanne et Jean Marie Arquié.

LaDepeche.fr